

PORTRAIT: Yves Lüthi, adjoint au maire



tée plus vite que prévu, suite au départ de Philippe Othenin Girard. Mon intention était de me présenter aux élections de 2025.

Quelle est votre visée principale pour le devenir de la commune de Jussy ?
Garder une commune rurale avec un développement raisonnable

Quel est votre meilleur souvenir ou anecdote qui concerne le village ?
Pour moi, c'était la création de l'association « Amicale des Paysans de Jussy » faite par un ami de longue date. Son hangar s'était transformé en bar/café. C'était un lieu où toutes les personnes de la région pouvait se retrouver ainsi que la jeunesse. Plusieurs animations étaient prévues durant les week-ends notamment des petits concerts.

Quel est votre lieu favori dans la commune ?
Au milieu des parcelles agricoles, vers la fin avril quand les champs de colza sont en fleurs.

Depuis quand vivez-vous à Jussy ?
Depuis bientôt 60 ans et j'ai la chance d'avoir toujours vécu au même endroit.

Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous entré au Conseil municipal ?
Je suis rentré au conseil municipal en 1995 pour 4 législatures jusqu'en 2011. J'ai toujours participé à la vie du village en tant que pompier volontaire et dans les associations locales comme les Gymnosaires, le Demi de Jussy, le Syndicat agricole. C'était une évidence de rentrer au conseil municipal. Pour l'exécutif, l'opportunité s'est présen-

Jardin d'enfants la P'tite Cabane: il reste des places disponibles.



Les ateliers adultes / enfants

- 22 et/ou 24 janvier 2024 : le mouvement
- 4 et/ou 6 mars 2024 : les livres + Kamishibai
- 22 et/ou 24 avril 2024 : atelier cuisine
- 13 et/ou 15 mai 2024 : atelier libre

De 14h30 à 17h15, ouvert aux enfants entre 2 et 5 ans accompagné d'un adulte

Espace de rencontre adultes / enfants

- Les lundis et mercredis après-midi de 14h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires, les jours fériés et durant les ateliers adultes/ enfants voir les dates dans l'encadré du haut).
- Ouvert aux enfants entre 0 et 5 ans accompagné d'un adulte (parents, grands-parents, maman de jour, ...)



Informations et inscription par mail

ou téléphone:

La P'tite Cabane
Route des Beillans 11
1254 Jussy

022.855.13.01
ptitecabane@jussy.ch

Bal de la Jeunesse



Les bouteilles de lait désormais recyclables

Il est intéressant de relever que depuis le 01.01.2024 les bouteilles de lait sont recyclables. Pour rappel, les bouteilles à boissons en PET sont le seul emballage plastique du secteur alimentaire pour lequel il existe un cycle fermé en Suisse. Le logo grande taille permet de reconnaître facilement les nouvelles bouteilles à boisson PET.

La consommation du PET sur la commune de Jussy représentait 5.9 T en 2021, 5.6 T en 2022 et 3.8 T en 2023.



Le bonhomme hiver brûlera pour permettre l'arrivée du printemps



Venez fêter l'arrivée du printemps! Comme le veut la tradition, le 22 mars à 18h30, nous brûlerons le bonhomme hiver fabriqué par les élèves de l'école de Jussy.

Animations, boissons, soupe, gaufres, barbe à papa vous seront offerts.

Lieu: terrain de la salle des Fêtes de Jussy

Dans un monde idéal

Un Matin Tranquille à Jussy

Dans le charmant village de Jussy, sous la grisaille matinale, j'entreprends ma balade quotidienne en compagnie de ma chienne, Maya. Jussy, en temps normal paisible et propre, joyau de la quiétude, dissimule ce matin-là, une menace invisible, sous la forme d'une déjection canine délibérément abandonnée sur le trottoir. En homme responsable je me saisis du sachet à déjections canines, prêt à faire preuve de civisme. Alors que je me baisse pour ramasser les déjections de Maya, le sort en décide autrement, et je trébuche malencontreusement sur une autre désagréable surprise. Déterminé à éveiller les consciences, je décide d'engager un dialogue avec les habitants de Jussy. La propreté du village n'est pas simplement une question d'esthétique, mais également de santé publique. Laisser des déjections canines sur les trottoirs est non seulement une offense visuelle, mais présente également des risques sani-

taires pour les résidents et leurs compagnons à quatre pattes. Mettant en avant la propreté comme pilier du bien-être communautaire, j'incitai les habitants à adopter des comportements responsables; maintenir les rues propres est un acte en faveur de la qualité de vie de tous. Face à cette prise de conscience, les habitants de Jussy se sont mobilisés. Des campagnes de sensibilisation ont fleuri, encourageant les propriétaires de chiens à prendre soin de leur village. Avec le temps, Jussy est redevenu un étendard de la propreté et du civisme. Les rues, débarrassées des déjections canines gênantes, ont retrouvé l'hospitalité espérée, santé publique améliorée. Cette mésaventure est devenue une leçon précieuse sur la manière dont des gestes simples de responsabilité individuelle peuvent métamorphoser un village en un lieu propre, sain et agréable à vivre.

Jean-Marie Beaud, Conseiller Municipal

AGENDA

3 MARS
Votations

4 MARS
Petit déjeuner des retraités – 9h
Conseil municipal – 20h

16 MARS
Bal du Printemps par la Jeunesse de Jussy – 21h

16-17 MARS
Arc Club Top Archer indoor

22 MARS
Fête du Printemps – 18h30

giap: les inscriptions parascolaires 24-25, c'est maintenant!



Les inscriptions parascolaires 2024-2025 au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) auront lieu du 20 mars au 29 avril 2024. Les inscriptions s'effectueront en ligne par le portail internet my.giap.ch en utilisant le compte e-démarches de l'Etat de Genève. Pour les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux,

personnes sans titre de séjour, personnes non-contribuables à Genève), une ligne téléphonique dédiée aux inscriptions parascolaires sera à disposition au 022 / 304.57.70 selon les horaires indiqués sur notre site internet www.giap.ch. Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.

Au début mars 2024, toutes les informations liées aux inscriptions parascolaires 2024-2025 seront disponibles sur notre site internet www.giap.ch.

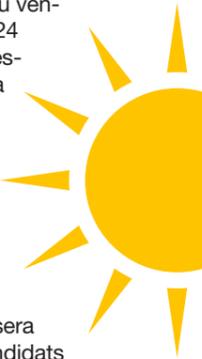
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR L'ANIMATION PARASCOLAIRE
Boulevard des Promenades 20 – 1227 Carouge – +41 22 304 57 70 – parascolaire@giap.ch - www.giap.ch

Jobs d'été

Pour les jeunes de 15 à 18 ans (nés en 2006 au plus tôt), domiciliés à Jussy, la Mairie propose des jobs d'été aux trois périodes suivantes:

- du lundi 24 juin au vendredi 5 juillet 2024 (y compris vendredi 28 juin de 19h-23h pour les promotions)
- du lundi 8 juillet au vendredi 19 juillet 2024
- du lundi 5 août au vendredi 16 août 2024

Les jeunes intéressés sont invités à envoyer leur lettre de motivation exclusivement par email à rh@jussy.ch d'ici au 6 avril 2024 en indiquant deux périodes à choix. La priorité sera donnée aux candidats n'ayant encore jamais été sélectionnés.



Subventions électromobilité, renseignez-vous...

PAR LE CANTON



Recharge voitures électriques

Dès 1^{er} février 2024, la subvention électromobilité évolue. Désormais, le canton soutient le développement des infrastructures d'électrification en habitat collectif, une mesure qui répond à l'augmentation significative de la voiture électrique dans notre canton. En parallèle et après cinq ans de soutien, le Canton abandonnera le 31 mars 2024 la subvention des bornes individuelles, afin de mieux répondre aux besoins des habitants d'immeubles.

<https://www.ge.ch/document/34416/telecharger>



personnes physiques ne peuvent plus en bénéficier.

<https://www.ge.ch/subventions-velo/acheter-velo-cargo>

PAR LA COMMUNE

La commune encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants une subvention de CHF 100.- à l'achat d'un vélo électrique



Achat vélo-cargo

Les ressources budgétaires 2023 mises à disposition pour cette catégorie de subvention étant épuisées, les demandes concernant les achats effectués l'an dernier et déposées en 2024 ne seront pas prises en charge pour les personnes physiques. En 2024, les subventions sont désormais réservées aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises (PME). Les



Venez profiter de la piscine de Thônex



Bassin intérieur

Horaires:

- Lundi-mardi: fermé (réservé à l'école de natation)
 - Mercredi-jeudi-vendredi: 7h-20h
 - Samedi-Dimanche: 9h-18h
- Attention! La piscine ferme ses portes 30 minutes avant les heures indiquées.

Bassin extérieur - Du samedi 4 mai au dimanche 22 septembre 2024:

Horaires:

- Lundi: 13h-20h
 - Mardi au dimanche: 9h-20h
- Sauf en cas de mauvais temps.

Horaires d'ouverture du parc aquatique Adrien-Jeandin:

La date d'ouverture du parc sera fixée en fonction des conditions météorologiques.

- Mai, juin et septembre: mercredi de 13h à 19h,
- Samedi et dimanche de 10h à 19h
- Juillet et août: du lundi au vendredi de 9h à 20h,
- Samedi et dimanche de 10h à 20h

En cas de mauvais temps, l'installation est mise à l'arrêt.

BICYCLOGUE

Répare vos vélos devant la Mairie de Jussy ou sur rendez-vous: www.bicyclogue.com les mercredis de 15 heures à 18 heures: 20 mars - 17 avril - 15 mai - 19 juin - 17 juillet - 21 août - 18 septembre - 16 octobre



CONCOURS PHOTO



Afin d'illustrer le **calendrier communal 2025**, la Mairie organise un Grand concours de photos dont la thématique est: "**Jussy et environs**" sujets représentatifs ou abstraits.

Les 12 images retenues illustreront chacune une page du calendrier communal 2025.

Envoyez-nous par courriel à info@jussy.ch, vos meilleurs clichés, ou les plus insolites, drôles, poétiques...

Règles du concours:

- Maximum 5 photos par personne
- Format paysage
- d'ici au 31 août 2024
- Libres de droits
- Attention à l'acceptation de la personne en cas de figurants



Chéquier culture, pour profiter de l'offre culturelle genevoise à petit budget...

Partenaire du Département de la culture et du sport de la ville de Genève, la Commune de Jussy propose un Chéquier culture pour les personnes à revenus modestes ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix.

Le Chéquier culture comporte six chèques de 10 francs offerts, permettant de réduire le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels participant à l'opération.

Conditions

Le Chéquier est proposé aux personnes qui:

- Ont plus de 21 ans et moins de 64 ans;
- Ne sont pas étudiantes;
- Bénéficient du subsidé 1, 2 ou 3 (100 %) du Service de l'assurance-maladie;
- Sont domiciliées en ville de Genève ou dans l'une des communes partenaires, dont Jussy fait partie.

N'attendez pas plus longtemps pour aller retirer votre chéquier contenant six chèques d'une valeur de CHF 10.- chacun et offrez-vous de passionnantes évasions parmi un choix de plus de 60 partenaires culturels.

<https://www.geneve.ch/fr/themes/culture/culture-toutes/mesures-tarifaires>